

## ACCORD ET AUTORISATION POUR L'UTILISATION DES OEUVRES ET DE L'IMAGE ET/OU DE LA VOIX D'UNE PERSONNE MINEURE DANS LE CADRE DU PROJET « LES TROPHEES NSI »

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les parents ou la représentation légale de l'élève mineur autorisent l'association Talents du numérique et ses partenuires : le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, l'Opco Atlas, l'association des enseignantes et enseignants d'informatique de France (AEIF), l'association Femmes@numérique, la Société informatique de France (SIF), le Club informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF), le syndicat professionnel NUMEUM, France Digitale, l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numerique (Inna), la Fondation Inria, le centre national de la recherche scientifique (CNRS), la Conférence des grandes écoles (CGE), France Universités, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingenieurs (CDEFI) et l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) et, tout autre partenaire qui pourrait rejoindre l'action, à utiliser les œuvres réalisées dans le cadre du projet « les Trophées NSI », ainsi que le droit d'utilises l'image et/ou la voix de ce même élève mineur résultant de sa participation à cette action.

Vu le Code Civil (atticle 9), le Declaration universeile des droits de l'homme (atticlé 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)

Vu le reglement general européen N°2016/079 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre curculation des données (MIPC) et à la lite 1179-17 du 06 jamines 1178 modifiée le 29 jum 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertes

Je soussigné(e) (pase, mère, suprésentation légale)

Nom: DUPORT Prenom: Steplanie demeurant: 24 au Sich-Brakin 4 Mas St. Chandle Bat T1

Code postal: 0603

agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'élève mineur

Nom: DUPOPET

Prenom Steplans

## Merci de cocher les cases,

- reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels et être un droit d'ençages juridiquement l'élève mineur. Je reconnais expressement que l'élève mineur n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom.
- autorise Talents du numérique et ses partenaires précités à reproduire et publier ou exposes tout film, ou photographie, ou enregistrement sonore de ma voix, dans le cadre du projet « Les Trophées NSI », ou pour toute autre action de promotion du numérique et des aciences informatiques qui utilise ma voix et/ou mon image.

La présente autorisation s'applique pour les supports écrit, électronique et audiovisuel, intégralement ou par extraits, et notamment selon les modes d'exploitation suivants

- Documents de communication (brochures, affiches, bannières...);
- Sur internet : site internet, réseaux sociaux, platéforme d'hébergement de vidéos (peertube ou youtube)
- . Édition numérique (CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB) ;
- · Projections collectives ou expositions publiques (à vocation éducative) ;
- par l'intermédiaire de tout média (presse écrite, radio, télévision, internet);
- et plus généralement sur tout support de communication, permettant de valoriser les actions en faveur de la promotion du numérique et des sciences informatiques.

Talents du numérique et ses partenaires s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image et/ou de la voix de l'élève mineur ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de ce dernier;

Le projet « Les Trophées NSI » s'inscrivant dans la culture de l'ouverture, du partage et de la collaboration, les projets seront placés sous licence libre afin de pouvoir continuer à être améliorés et constituer une source d'inspiration pour les autres élèves. Le code du projet sera placé sous licence libre GPL v3+ (comme Linux) et le texte sous licence Creative Commons CC By-Sa (comme Wikipédia).

autorise Talents du numérique et ses partenaires précités l'utilisation ou la diffusion des œuvres réalisées de l'élève mineur dans le cadre du projet « Les Trophées NSI » ou pour toute autre action de promotion du numérique et des sciences informatiques qui utilise ses travaux. Le droit d'exploitation de l'œuvre comprend le droit de reproduction, par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour et sur tous formats, les œuvres réalisées dans le cadre du projet, ainsi que le droit de procéder à tout acte de reproduction aux fins de circulation de l'œuvre.

Dans le contexte défini, l'exploitation de l'image et/ou de la voix, ainsi que les œuvres réalisées ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

- l'élève mineur reconnaît avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne son accord pour la fixation et l'utilisation de son image et/ou de sa voix.
- l'élève mineur reconnaît avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne son accord pour l'utilisation et la diffusion des œuvres réalisées dans le cadre du projet « Les Trophées NSI ».

La présente autorisation est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de cinq ans (5 ans) pour Talents du numérique, les partenaires précités et tout autre partenaire qui pourrait rejoindre le projet « Les Trophées NSI », à compter de la signature du présent contrat.

Faita grass

Signature des parents ou de la représentation légale précédée de la mention "lu et approuvé - bon pour accord"

le et approuve. Don pour accord Le: 25/03/24

Signature de l'élève mineur précèdee de la mention " lu et approuve - bon pour accord\*

bon pour accord.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 japvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 pais 2018 et su Réglement surspien n°2036/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des dunnées, vous disposez d'un droit d'accès aux doinées vous concernant, d'un droit de recrification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de von données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregiatrée et utilisée dans le cadre décrit si dessus

Pour exercer von druits ou pour toute question nur le traitement de vos données, yous pouvez contacter Thépanisation pur constrié à infoditionhées nel It.

Ill vous estimen que vus drats ne anni pas respectés, vues pouver adrener une réclamation auprès de la CHII, en lipne sur www.cnil.fr.ou.par.vuie postale à l'adresse suivante. 3 place de Fontenny - TSA 80715 - 75334 PANIS Codox 07.